Chers collègues directeurs de thèse,

Votre futur doctorant est en train de finaliser son inscription sur Adum. Avant de valider sa demande, le document CIF (Convention Individuelle de Formation), est à compléter. Ceci ne peut se faire sans votre aide et en collaboration avec lui. Nous avons détaillé ci-dessous les éléments minimaux attendus :

Depuis septembre 2024 les inscriptions à l’école doctorale se font de manière dématérialisée. **Les CIFs ne sont donc plus à signer.** La validation de la demande d’inscription se fit donc en ligne sur votre compte Adum.

**Calendrier prévisionnel du projet doctoral :**

Détails du projet de thèse (sur la durée du contrat) par année et / ou semestre en tenant compte des périodes d’étude bibliographique, de formation et de rédaction du manuscrit de thèse.

Si cotutelle ou CIFRE ou collaboration, indiquer les périodes prévisionnelles de séjour (ou le pourcentage de temps) hors laboratoire.

**Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches**
Liste des personnes participant au projet de thèse (co encadrant compris), Formations envisagées dans le cadre des travaux de thèse, modalités de suivi des avancements de recherche.

**Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche et, le cas échéant, les conditions de sécurité spécifiques**

Détail des moyens nécessaires à l’accomplissement du travail de recherche (outils, équipements, moyens informatiques, documentation, etc.).

**Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche**

Le doctorant doit assister aux séminaires, conférences, tables rondes et colloques organisés par son équipe ou son laboratoire. Il doit participer aux journées des entrants du laboratoire.

**Projet professionnel du doctorant ou de la doctorante :**

Choisir une ou plusieurs propositions.

**Parcours individuel de formation en lien avec ce projet personnel** :

Vous devez identifier 5 formations que vous envisagez de faire en 1ère année (consulter le catalogue des formations proposées par le collège doctoral). Pour rappel ces formations (qui sont complémentaires au travail de recherche) sont modulaires et réparties selon trois types :
Domaine 1 : Modules disciplinaires
Domaine 2 : Modules transverses
Domaine 3 : Modules de professionnalisation ou d'insertion professionnelle.

Le doctorant doit accumuler 60 CFD (Crédit de Formation Doctorales) en veillant à équilibrer les différents domaines représentés dans le total. Le doctorant doit également obligatoirement suivre une formation sur l’éthique en 1ère année.

**Objectifs de valorisation des travaux de recherche :**
Présentation des résultats de la thèse lors de communications scientifiques dans des congrès, des colloques ou des journées d’études ainsi que dans des journaux scientifiques. Dépôt de demande d’invention si les résultats obtenus le nécessitent. Le doctorant devra signer les papiers dont il est coauteur de l’indication de l’Université de Lille en respectant la charte en vigueur dans son laboratoire.